

CONTACTS préfecture / sous-préfectures

préfecture des Côtes d'Armor (Saint-Brieuc) :

place du Général de Gaulle

BP 2370

22 023 SAINT-BRIEUC

Tel : 02-21-27-31-04

pref-epreuves-sportives@cotes-darmor.gouv.fr

sous-préfecture de Dinan :

17, rue Michel

CS 72 061

22 102 DINAN Cedex

Tel : 02-21-27-30-22 (standard préfecture de Saint-Brieuc)

sp-dinan@cotes-darmor.gouv.fr

accueil uniquement sur rendez-vous de 8h30 – 12h00

sous-préfecture de Guingamp :

34, rue du Maréchal Joffre

BP 60 544

22 205 GUINGAMP Cedex

Tel : 02-21-27-30-22 (standard préfecture de Saint-Brieuc)

pref-reg-cohesoc-guingamp@cotes-darmor.gouv.fr

horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30 – 12h00

sous-préfecture de Lannion :

9, rue Joseph Morand

BP 30 745

22 307 LANNION Cedex

Tel : 02-21-27-30-22 (standard préfecture de Saint-Brieuc)

pref-reglementation-lannion@cotes-darmor.gouv.fr

horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00

Lieu d'instruction des dossiers

| | |
|---|---|
| préfecture | si la manifestation concerne une ou plusieurs communes de l'arrondissement de SAINT-BRIEUC ou des communes situées dans deux arrondissements différents si la manifestation concerne une autorisation de manifestation comportant des véhicules à moteur |
| sous-préfecture | si la manifestation concerne exclusivement des communes situées dans ce seul arrondissement |
| préfet du département du départ de l'épreuve | si le nombre de départements intéressés par la manifestation est égal ou inférieur à vingt. Au préfet de chaque département s'il s'agit d'une déclaration. |
| ministre de l'intérieur | si le parcours traverse plus de vingt départements |